



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/48/L.39/Add.1
10 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 18 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Fidji, Grenade, Madagascar, Micronésie (Etats fédérés de),
Namibie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sierra Leone, Iles
Salomon, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe : projet
de résolution

Diffusion d'informations sur la décolonisation

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Inde et Swaziland
